

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, APPELEZ CHEMTREC - JOUR OU NUIT 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU MATÉRIEL ET DU FOURNISSEUR

1.1 IDENTIFIANT DU PRODUIT :

NOM COMMERCIAL : 15-15-15

1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE : ENGRAIS

1.3 COORDONNÉES DU FOURNISSEUR :

HARVEST BUSINESS GROUP USA

1600 Sky Park Drive, Ste 215 • Medford OR 97504 USA

1.4 Centre national d'intervention des garde-côtes américains : 1 800 424-8802

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification Non

classé 2.2 Éléments

d'étiquetage



Informations

Le produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

complémentaires : 2.3 Autres

dangers Aucun connu

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS – Aspect et odeur :

Granulés multicolores à légère odeur.

ATTENTION – POSSIBLE IRRITATION CUTANÉE – POSSIBLE IRRITATION OCULAIRE – POSSIBLE IRRITATION DES MUQUEUSES Effets potentiels sur la santé Voies d'exposition

Yeux

Contact avec les yeux, contact avec la peau, inhalation.

Peut provoquer une irritation des yeux.

Peau

Peut provoquer une irritation cutanée.

L'inhalation peut être irritante pour le système respiratoire.

L'ingestion peut être irritante pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Organes cibles Peau. Yeux. Inhalation.

Signes et symptômes Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau, du tractus gastro-intestinal et du système respiratoire.

Effets potentiels sur l'environnement Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir des effets nocifs ou dommageables sur l'environnement.

3. COMPOSITION, INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 Mélanges

Nom chimique :	Numéro CAS	Classification	Concentration [%]
Sulfate de potasse	7778-80-5		28,94
Phosphate monoammonique	7722-76-1		28,85
Urée	57-13-6		24,72
Sucrate de fer	8047-67-4		9,91
Biosolides	N / A		7,58

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours Conseils généraux :

Consultez un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact visuel : Maintenir l'œil ouvert et rincer lentement et délicatement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion: Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faites boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne faites pas vomir, sauf avis contraire du centre antipoison ou d'un médecin. Ne faites rien ingérer à une personne inconsciente.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation: Transporter la personne à l'air libre. Si elle ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence par Bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

- 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés
Symptômes : Risque de lésions oculaires. Irritation cutanée. Irritation des muqueuses.
- 4.3 Attention médicale immédiate et traitement spécial

Traitement: Traiter de manière symptomatique. Les symptômes peuvent apparaître à retardement.
EN CAS D'URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, APPELEZ LE : 1-866-944-8565 Emportez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit avec vous lorsque vous consultez un médecin.

NOTES AU MÉDECIN : Aucun antidote spécifique. Le traitement de l'exposition doit viser à contrôler les symptômes et l'état clinique du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 MOYENS D'EXTINCTION :
Moyens d'extinction appropriés : 5.2 Brouillard d'eau, eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO2), mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau, car cela propagerait l'incendie.
- DANGERS PARTICULIERS DÉCOULANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE :
Risques spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Lors d'un incendie, des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques peuvent être produits.
- 5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS
Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection complète lors de la lutte contre les incendies importants impliquant des produits chimiques.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les personnes à distance. Isoler le feu et interdire l'accès aux personnes non autorisées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE Éviter l'inhalation des vapeurs et des
Précautions personnelles : poussières, ainsi que le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements de protection appropriés.
- 6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES Précautions
environnementales : Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les canalisations ou les cours d'eau.
- 6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE Éviter de respirer les poussières.
Méthodes de nettoyage : Balayer immédiatement les déversements secs et les transférer dans des récipients appropriés pour une éventuelle application au sol conformément à l'étiquette ou pour l'élimination. Consulter les réglementations locales, provinciales et fédérales pour une élimination appropriée.
Ne jamais remettre les déversements dans les contenants d'origine pour les réutiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÛRE : Conseils
pour une manipulation sûre : Éviter l'inhalation des poussières et tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières ni les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans des zones mal ventilées. Éviter toute exposition prolongée. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas jeter à l'égout. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Manipuler et stocker avec précaution. Se laver avant de manger, de boire et/ou de fumer.
- 7.2 CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR :
Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs : Conserver dans un endroit frais et sec, hors de portée des enfants, des aliments pour animaux et des produits alimentaires, ainsi que des semences. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour animaux ni les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE : LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Niveau d'exposition sur le lieu de travail aux États-Unis (AIHA) WEELs	Valeur
Composants Type Urée TWA (CAS : 57-13-6)	10 mg/m3

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH	
Composants	Valeur
Aucune annonce	Spécimen

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION : Mesures

d'ordre technique : Assurer une ventilation générale et locale adéquate. Respecter les limites d'exposition professionnelle et minimiser le risque d'inhalation de vapeurs et de poussières. Prévoir un poste de lavage oculaire et une douche de sécurité.	
Mesures de protection individuelle : Protection	
des yeux/du visage : Protection de la peau :	Des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité blindées sont recommandées. Il est recommandé de porter des vêtements résistants aux produits chimiques. Laver régulièrement les vêtements de travail et les équipements de protection pour éliminer les contaminants. Le port de gants résistants aux produits chimiques est recommandé lors de la manipulation du produit non dilué. Attention : le liquide peut pénétrer les gants. Il est conseillé de les changer fréquemment.
Protection respiratoire :	En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs ou de poussières, utiliser un appareil respiratoire approprié. Porter une protection respiratoire lors des opérations de pulvérisation ou de brumisation. Aux États-Unis, si des respirateurs sont utilisés, un programme doit être mis en place pour garantir la conformité à la norme 29 CFR 1910.134 de l'OSHA sur la protection respiratoire. Porter une protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 APPARENCE : ODEUR :	Granulés
SEUIL	Légers.
OLFACTIF : COULEUR : pH :	0,1 ppm.
POINT DE	Multicolore.
	Aucune donnée disponible.
FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	Aucune donnée disponible 226 – 230 ° F
POINT D'ÉBULLITION :	(107,8 – 110 °C)
POINT D'ÉCLAIR :	Ne s'éclaire pas. INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) : Ne favorise pas la combustion.
LIMITES SUPÉRIEURES/INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIVITÉ :	Sans objet.
PRESSION DE VAPEUR :	Aucune donnée disponible.
SOLUBILITÉ :	Soluble COEFFICIENT DE PARTAGE, n-
OCTANOL / EAU :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Non déterminée VISCOSITÉ : Non déterminée
DENSITÉ SPÉCIFIQUE (Eau = 1) :	1,004 g/ml 62,71 lb/pi3 / 1004,4 kg/m3
DENSITÉ APPROPRIÉE :	
Note:	Ces données physiques sont des valeurs typiques basées sur le matériau testé mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme une analyse garantie d'un lot spécifique ou comme des éléments de spécification.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ Stable

10.2

STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans des conditions normales de température

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction connue dans des conditions normales d'utilisation. Ne polymérise pas.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER Éviter la chaleur excessive sous confinement.

10.5 MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Éviter de mélanger avec des matières oxydantes. Ne pas mélanger avec des matières combustibles, des copeaux de bois, des matières organiques, des liquides inflammables, des chlorures, des perchlorates, ou soufre. Éviter tout contact avec les alcalis. Incompatible avec l'aluminium et le formamide ; le diméthylformamide

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut libérer des fumées toxiques d'ammoniac, d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote, de chlorure d'hydrogène, de chlorure d'ammonium et de chlore à haute température ou situation d'incendie.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES

Contact avec la peau, contact avec les yeux.

CL50 (rat) (urée) : Aucune donnée disponible.

DL50 orale (rat) : 14 300 mg/kg (urée) (résultats des tests de produits TFI, ligne directrice 425 de l'OCDE)

DL50 cutanée (rat) : Aucune donnée disponible.

Estimations de la toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Irritation cutanée (lapin) : Aucune donnée disponible.

Irritation oculaire (lapin) : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Exposition unique : Aucune donnée disponible.

Aspiration : Aucune donnée disponible

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non sensibilisant Cancérogénicité : Aucune donnée disponible Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible Effets interactifs : Aucun connu

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 ÉCOTOXICITÉ Le produit

n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Composantes des données écotoxicologiques	Espèces	Résultats des tests
Urée	organismes aquatiques	
(CAS: 57-13-6)	Poisson	CL50 96 h > 9 100 mg/L CE50
Phosphate monoammonique	Puce d'eau (Daphnia magna)	48 h > 10 000 mg/L CL50 96 h >
(CAS: 7722-76-1)	Poisson (truite arc-en-ciel)	86 mg/L
Sulfate de potasse		
(CAS: 7778-80-5)	Poisson (Lepomis macrochirus)	CL50 96 h 653 mg/L CE50
	Puce d'eau (Daphnia magna)	48 h 890 mg/L CE50 72 h
	Algues (Desmodesmus subspicatus)	2 900 mg/L

La dérive ou le ruissellement peuvent avoir des effets néfastes sur les plantes non ciblées.

Ne pas appliquer directement sur l'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive de la zone cible.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Biodégradabilité : 12.3 Le produit n'est pas facilement biodégradable

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Bioaccumulation : 12.4 Aucune donnée disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL Ce produit

est soluble dans l'eau et peut se disperser dans le sol.

12.5 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Évaluation : Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser le récipient. Vider entièrement le sac dans le matériel d'application. Éliminer ensuite le sac vide dans une décharge contrôlée, par incinération ou, si les autorités nationales et locales l'autorisent, par incinération. En cas d'incinération, se tenir à l'écart des fumées. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage et de l'élimination.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

14.1 TRANSPORT TERRESTRE

Description de l'expédition DOT : NON RÉGLEMENTÉ PAR LE DOT Classification du fret de surface américain : COMPOSÉS FERTILISANTS (ENGRAIS FABRIQUÉS), NOI ; SEC (NMFC 68140, SUB 5 ; CLASSE 50)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÈGLES DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Cotes de danger NFPA et HMIS :		NFPA		_____	
		1 Santé	0 Moins	1 Santé	
		0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité	
		0 Instabilité	2 Modéré	0 Réactivité	
			3 Haut	EPI B	
			4 Grave		
Notification/rapport de danger SARA					
Catégorie de danger SARA Titre III :		Immédiat __Y__	Feu __N__	Libération soudaine de la pression __N__	
		Retardé __N__	Réactif __N__		

Quantité déclarable (RQ) selon la loi américaine CERCLA : non répertoriée.
SARA, Titre III, Section 313 : Non répertorié Code des déchets RCRA : Non répertorié Proposition 65
de Californie : AVERTISSEMENT : Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FDS : Changement de format ; toutes les sections ont été révisées

Avis de non-responsabilité et limitation de responsabilité : Cette fiche technique a été élaborée à partir des informations relatives aux matériaux constitutifs identifiés ici et ne concerne pas l'utilisation de ces matériaux en combinaison avec d'autres matériaux ou procédés. Aucune garantie n'est donnée, expresse ou implicite, quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude continue des informations contenues dans cette fiche technique, et HARVEST BUSINESS GROUP USA décline toute responsabilité quant à la confiance accordée à ces informations. Cette fiche technique ne constitue pas une garantie de sécurité. Il incombe aux utilisateurs de s'assurer qu'ils disposent de toutes les informations à jour nécessaires pour utiliser en toute sécurité le produit décrit dans cette fiche technique et pour l'usage auquel ils sont destinés.